

Compte rendu de la rencontre avec Mme Burillo et commission développement durable 25 juin 2022

Rencontre de Mme Burillo élue à Connaux

B. Loison et A. Clerc sont allés se renseigner sur la mise en place de jardins partagés de Connaux.

Sur une parcelle de 2800 m² ils ont fait 10 jardins de 50 m² et 3 de 100 m². Ils ont 13 personnes mais peuvent faire plus. Ils feront payer 30 € pour les parcelles de 50 m² et 50 € pour celles de 100m².

Ils ont clôturé l'espace par des panneaux rigides d'une hauteur de 1,8 m, avec un portail et un portillon. Pour l'instant les jardins ne sont pas fermés. Ils feront un grand cabanon pour mettre la pompe avec des coffres fermés afin que les personnes y mettent leur matériel. Ils ont eu des subventions de l'agglomération (fonds de concours) pour la clôture qui a coûté 11 800 €

Ce projet a commencé depuis plusieurs mois mais ils sont bloqués par les services de la Préfecture pour leur demande de forage. Du coup les activités de jardinage commenceront à l'automne au lieu de ce printemps. Ils ont pris Orsan forage et Nathéo pompe de l'Ardoise. Le forage de 30 m coûte 12 000 € et la pompe 2 500 €. Il faut faire une déclaration à la Préfecture. Il y aura un robinet pour plusieurs personnes.

Il faut une délibération pour acter le projet afin de demander une subvention.

Ils ont installés une aire de compostage collectif.

Ils réunissent les personnes intéressées une fois par mois et ils rédigent ensemble le règlement. Deux référents ont été choisis, dont un aura la clé du portail et les autres celle du portillon. Ils vont définir ensemble les séparations entre les jardins...

Ils ont des liens réguliers avec Mme Smikal Julja du CIVAM 07 68 31 11 11.

Mme Burillo nous a conseillé d'appeler notre projet Jardins familiaux et non partagés d'un point de vue juridique c'est mieux car partagés concerne plus une association.

Ils vont faire appel à un agriculteur pour labourer le terrain avant l'utilisation.

Mme Burillo nous conseille de vérifier que tous les participants ont bien une responsabilité civile. Il faut donc leur demander une attestation d'assurance.

Commission développement durable

Présents G. Estelle, E. Chiousse, C. Camille et Béatrice Loison

Béatrice fait le retour de la rencontre avec Mme Burillo.

Il a été décidé de :

- Bien définir l'emplacement du forage.

- De faire une clôture de 1,5 m et de laisser un chemin.
- De faire labourer le terrain, comme il a beaucoup de ronces il faudra un tracteur avec des griffes.
- Elora dit qu'après le labour il faudra répandre du fumier et le recouvrir d'un film opaque.
- Demander à Thierry qui a le terrain d'à côté. C'est M. Minoti. Félix l'a contacté et il n'est pas vendeur.
- Il faudra demander des devis pour le forage, les tuyaux et circuit pour l'eau.
- Il faudra demander un branchement électrique.
- Rencontre avec les personnes le 21 juin à 18 h à la salle Cézanne. Nous ne ferons pas de rencontre tous les mois mais environs tous les deux selon les informations reçues. Le règlement sera proposé et corrigé avec eux.